

Pourquoi labelliser mon école ?

Le label "E3D", développé par l'Éducation nationale, ne constitue pas une finalité, mais il s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et progressif de la démarche de développement durable au sein de l'école.

La labellisation E3D permet de :

- **Reconnaître et valoriser officiellement l'engagement et l'investissement** des équipes, des élèves, des parents, des agents et partenaires impliqués dans la mise en œuvre du développement durable au sein de l'école.
- **Partager une culture commune** à tous les personnels au sein de l'école.
- **Faire évoluer l'image et la perception de l'école** vis-à-vis des parents, des partenaires et des collectivités territoriales grâce aux actions mises en œuvre et à la communication (utilisation du logo E3D dans les documents officiels, sur le site, sur l'ENT, les réseaux sociaux, etc ...).
- **Piloter le développement durable en amplifiant les efforts pour passer d'un engagement (niveau 1) à une démarche globale (niveau 3)**, en s'appuyant sur les items de l'auto-positionnement académique servant à la labellisation E3D.
- **Développer une dynamique partenariale** avec les collectivités territoriales, les structures de l'État, le monde associatif, des entreprises.
- **Pérenniser certaines actions existantes et structurer les projets** en mettant du lien entre les 17 objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU.
- **Développer une continuité autour :**
 - **des parcours des élèves**, au niveau des écoles et établissements voisins d'un territoire éducatif (continuité école/collège autour de projets EDD, labellisation E3D des territoires ...).
 - **des apprentissages** (approche pluridisciplinaire de l'EDD présent dans tous les programmes, mise en œuvre du [référentiel de compétences au service de l'EDD](#) préconisé par le Conseil supérieur des programmes et des [attendus de fin de cycle](#) pour six thématiques.
 - **des parcours éducatifs** (santé, artistique et culturel, avenir et orientation) en lien avec les 17 ODD, le parcours citoyen (valeurs de la république, solidarité, égalité filles-garçon)

Du point de vue des élèves, l'engagement dans la démarche de développement durable permet de :

- S'approprier des connaissances et des compétences multiples du cycle 1 à la terminale (être autonome, prendre des initiatives, travailler en équipe, mener un projet, être curieux, avoir un esprit critique ...).
- Participer à différentes instances de l'école (Comité de pilotage, réunions d'éco-délégués...)
- Être force de propositions et porteurs de projets dans le domaine du développement durable, à l'image du « conseil d'enfants », qui gère les « aires éducatives » mises en place en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité.
- Communiquer, évaluer et restituer les actions menées (travail de l'oral).
- Transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades.
- Favoriser la qualité de vie et le bien-être (aménagements intérieurs et extérieurs) dans l'école et impacter positivement le climat scolaire.
- Offrir une lisibilité et une reconnaissance à leur engagement dans le cadre de leur parcours scolaire (reconnaissance dans le livret scolaire, diplômes, Prix de l'action éco-déléguée...)
- Etc ...

“ Donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du développement durable. ” Circulaire de 2015